

Le Mans | Allonnes | Coulaines

Fiche territoire 2015-2020



Historique

Sur l'agglomération mancelle, la Politique de la Ville est active depuis près de trente ans. Dès les années 1980, deux opérations « Habitat et Vie Sociale » (HVS) sont mises en œuvre dans les quartiers des Glonnières au Mans et Chaoué à Allonnes. Le Développement Social des Quartiers (DSQ) et le Développement Social Urbain (DSU) s'appliqueront par la suite dans les quartiers des Sablons au Mans et Chaoué-Perrières à Allonnes.

En 1994, l'agglomération mancelle a bénéficié d'un premier Contrat de ville. Celui-ci portait sur un ensemble de sites prioritaires connaissant de graves difficultés économiques et sociales et qui seront classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS), suite aux décrets du 26 décembre 1996, à savoir :

- Le quartier des Sablons/Bords de l'Huisne au Mans (Zone Franche Urbaine)
- Les quartiers Ronceray-Glonnières au Mans (Zone de Redynamisation Urbaine)
- Le quartier de L'Épine au Mans
- Les quartiers Chaoué-Perrières à Allonnes (Zone de Redynamisation Urbaine)
- Le quartier Bellevue situé pour parties sur Coulaines et sur Le Mans.

Ces quartiers bénéficient jusqu'en 2015 de plusieurs dispositifs liés à la politique de la ville, dont le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), signé en 2007, les Programmes de Réussite Educative (PRE) et les Programmes de Rénovation Urbaine (PRU).

Le contrat de ville 2015-2020

Quartiers prioritaires

La nouvelle géographie prioritaire, a globalement maintenu l'armature précédente, en retenant cinq quartiers sur l'agglomération mancelle :

- Chaoué-Perrières, à Allonnes : 5530 habitants, soit 50 % de la Ville d'Allonnes
- Sablons, au Mans : 9130 habitants
- Ronceray-Glonnières-Vauguyon, au Mans : 6310 habitants
- Epine, au Mans : 1000 habitants
- Bellevue-Carnac, à Coulaines et Le Mans : 4060 habitants

Ces quartiers prioritaires comptent désormais 26 030 habitants contre 28 481 lorsqu'ils constituaient des ZUS.

Les signataires

Collectivités territoriales

- Le Mans Métropole
- Ville du Mans
- Villes de Coulaines
- Ville d'Allonnes
- Conseil Régional Pays de la Loire
- Conseil départemental de la Sarthe

Etat

- Préfecture de la Sarthe
- Direction des services départementaux de l'éducation nationale
- Agence Régionale de santé
- Protection Judiciaire de la Jeunesse

Autres signataires

- Caisse des dépôts et Consignations
- Pôle Emploi
- Caisse d'Allocations Familiales
- Spip de la Sarthe
- Assurance Maladie
- Setram
- Sarthe Habitat
- Le Mans Habitat
- Le Foyer Manceau
- Samo
- ICF

Ressources

[Contrat de ville 2015-2020](#)

[Fiche territoire Allonnes - juin 2012](#)